

OUVERTURE DE LA RÉCEPTION

- Basse saison : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30.
- Haute saison : de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

1 • CONDITIONS D'ADMISSION

Toute réservation est nominative et ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de réservation et du versement contractuel indiqué sur le dit contrat. Les Tarifs ou informations publiés dans la brochure / site Internet sont communiqués sous réserve d'erreur ou d'omission. La TVA appliquée est celle en vigueur actuellement à la date d'édition du présent catalogue à 10%. Toute modification de ce taux entre la date de réservation et la date du séjour, entrainera la modification des prix de la location ou de l'emplacement TTC en conséquence. Les taxes de séjours ne sont pas incluses dans le prix du séjour. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Lors de la souscription du contrat, nous sommes amenés à vous demander vos coordonnées téléphoniques, nous tenons à vous informer de votre droit à vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL, www.bloctel.fr

2 • LOCATION MOBIL-HOME / RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Les hébergements locatifs sont loués pour une durée minimum d'une semaine en Juillet/Août. La location s'étend du jour d'arrivée fixé le samedi à 16h00 au jour de départ fixé le samedi jusqu'à 10h00. Le camping refuse l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué (bébés et enfants compris). Aucune installation supplémentaire n'est autorisée sur l'emplacement de la location. Un acompte de 30% du montant total de la location (frais de réservation inclus) vous sera demandé à la réservation. Le solde du séjour et la taxe de séjour devront être réglés le jour de votre arrivée au camping.

3 • EN CAS D'ANNULATION

Les sommes versées restent acquises à la société, sauf si le locataire trouve un remplaçant qui accepte les mêmes conditions.

En cas d'annulation du fait du propriétaire « Camping le Mas de la Source », l'acompte sera totalement remboursé. Néanmoins, vous êtes en droit de demander des dommages et intérêts.

Le droit de rétractation ne s'applique pas pour les établissements d'hôtellerie de plein air.

4 • EN CAS DE DÉPART ANTICIPÉ

Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement.

5 • A VOTRE ARRIVÉE

Une fiche d'inventaire et d'état des lieux vous sera remise. Signalez toute anomalie dans la journée de votre arrivée. Aucune réclamation tardive ne pourra être prise en compte. En échange des clés et de votre confirmation de réservation, une caution de 300 € pour les dégradations et le matériel + 50 € pour le ménage vous sera demandée en 2 règlements distincts, elle vous sera restituée le jour de votre départ après inventaire et état des lieux, la caution n'exclue pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Si la location n'est pas en parfait état de propreté 50 € de frais de ménage vous seront facturés. Pour tout départ en dehors des heures prévues, les cautions seront restituées par courrier sous réserve des retenues dues aux dégâts éventuels. Les départs s'effectuent sur rendez-vous le jour du départ de 8h00 à 10h00 (modulable hors saison), n'oubliez pas de prendre rendez-vous la veille. Nos locatifs sont meublés et équipés, les draps et le linge de maison ne sont pas fournis (couvertures et oreillers fournis).

6 • VISITEURS

Les invités doivent être présentés à l'accueil et devront s'acquitter d'une redevance (tarif selon saison).

7 • ANIMAUX

Les animaux ne sont pas acceptés dans les locatifs.

8 • DROIT À L'IMAGE

Lors de votre séjour au camping vous êtes susceptible d'être pris en photos ou filmé pour la conception et la réalisation de nos plaquettes publicitaires, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée votre opposition à cette pratique.

9 • RESPONSABILITÉS / DOMMAGES

Chaque locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur (affiché à l'accueil du camping) et accepte de s'y conformer.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou porte atteinte à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour.

10 • PISCINE

Ouverture de 10h00 à 19h00. Baignade non surveillée. Baignade des enfants sous la surveillance des parents.

Slips de bain obligatoires à la piscine. Shorts ou bermudas interdits. Règlement affiché à l'entrée de la piscine.

11 • LITIGES

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an maximal à compter de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : Medicsy, 73 boulevard de Clichy 75009 Paris. Téléphone 01.49.70.15.93